

26 emplacements

52 places

Lieu dit Chemin de Gros Yeux,  
rue de la Gare – 57 155 MARLY



Accès à l'aire selon les places disponibles et sur les heures de présence du gestionnaire du site, entre 9H et 17H du lundi au vendredi puis le samedi matin de 9H à 12H (n° tél : 06 27 92 17 79).

<b>Dépôt de garantie à l'arrivée sur site</b>	100 €
<b>Droit de place</b>	5,35 € /jour
<b>Eau</b>	3,64 € /m <sup>3</sup>
<b>Electricité</b>	0,23 € /KWh
<b>Pièces à présenter</b>	Pièce d'identité, attestation d'assurance des véhicules roulants et caravanes, immatriculation et carte grise des véhicules

Le paiement des fluides s'effectue auprès du gestionnaire, avant la distribution.

En cas de problème technique en dehors des heures de présence du gestionnaire, une astreinte est à disposition 7j/7 et 24h/24.

Toute dégradation constatée lors de l'état des lieux entrainera le retrait du dépôt de garantie selon la gravité des dégâts.

PMR 1	25	26	PMR 2
	22	23	B12
B11	21	24	
	10	11	B6
B5	9	12	
	8	13	B7
B4	7	14	
	6	15	B8
B3	5	16	
	4	17	B9
B2	3	18	
	2	19	B10
B1 (PMR)	1	20	(PMR)

**Accueil**



Un emplacement = 2 places-caravane + caravane cuisine tolérée



Temps de séjour : **3 mois** maximum suivi d'un mois de carence entre 2 séjours. Dérogation possible (jusqu'à **10 mois**) sur justificatif (scolarisation, formation, activité professionnelle ou hospitalisation).

Vitesse de circulation limitée



Chiens tenus en laisse



Animaux de basse-cour interdits



Feu au sol interdit



Objets interdits dans les toilettes

